

L'impératif s'emploie pour exprimer un ordre, un conseil, une interdiction.

A l'impératif, il n'y a pas de sujet dans la phrase et le verbe se conjugue uniquement avec trois personnes : la 2^{ème} personne du singulier, les 1^{ère} et 2^{ème} personnes du pluriel.

Ex : Mange ton pain. Allez chez le médecin ! Finissons nos exercices.

A l'impératif, les verbes se conjuguent comme au présent, mais les verbes du 1^{er} groupe ne prennent pas de « s » à la 2^{ème} personne du singulier.

Sauf : les verbes du premier groupe suivis de en ou y, qui prennent un tiret et un " s " à la 2^{ème} personne du singulier pour faire la liaison. Ex : Parles-en.

➤ Les verbes du premier groupe se terminent par : e, -ons, -ez.

Ex : Chantee ! Chantons ! Chanterez !

➤ Les verbes du 2^{ème} et 3^{ème} groupe se terminent presque tous par :

-s, -ons, -ez (**)

Ex : Finis. Finissons. Finissez. / Prends. Prenons. Prenez.

Attention : l'impératif du verbe « pouvoir » n'existe pas. Les verbes être, avoir, vouloir, aller savoir ont des conjugaisons particulières.

Quelques verbes particuliers à connaître :

Aller	Savoir	Etre	Vouloir	Avoir
va	sache	sois	veille	aie
allons	sachons	soyons	voulons	ayons
allez	sachez	soyez	veuillez	ayez